L'expérience plurilingue chez les écrivains du bassin méditerranéen : une cartographie des langues et des mobilités

Naziha BENBACHIR⁽¹⁾

Introduction

Le point de départ de ce travail a été la réalisation d'une recherche sur l'expérience plurilingue et le changement de langue chez deux écrivains du bassin méditerranéen : les cas de Rachid Boudjedra et de Vassilis Alexakis (Benbachir, 2013)¹. En effet, notre intention est d'exploiter le concept de langue et de mobilité chez d'autres écrivains du bassin méditerranéen, vu le peu de travaux sur la langue et la mobilité en contexte algérien, que ce soit en didactique du FLE (Français Langue Étrangère) ou en sociolinguistique.

Généralement, nous évoquons le rapport de l'écrivain aux langues sans pour autant nous intéresser de plus près à sa trajectoire personnelle associée au concept de la mobilité. Voilà pourquoi notre objectif, à travers ce travail, est de nous intéresser à ses expériences langagières et ses mobilités tant sur le plan géographique que familial et identitaire.

Nous avons constaté que dans la plupart des entretiens présentés dans le livre de Martin et Drevet, les écrivains témoignent de multiples expériences concernant les langues et les mobilités. Ils entretiennent une relation forte et symbolique avec le français et la France, soit parce qu'ils ont étudié en France, ont écrit pour la première fois en français ou leurs premiers ouvrages ont été traduits pour la première fois en français. La France a été un pays d'accueil, d'exil, et même un pays d'adoption. De ce

⁽¹⁾ Université Abdelhamid Ibn Badis, 27 000, Mostaganem, Algérie.

¹ Colloque « *Langues et méditerranéité* » qui s'est tenu le 21- 22- 23 novembre 2013.Université de Tunis EL Mannar.

fait, la langue française a été soit une première langue, une langue d'enseignement ou une langue de travail.

Apports théoriques et méthodologiques

Nous nous sommes inspirée des travaux et apports théoriques et méthodologiques de Gohard-Radenkovic et de Murphy-Lejeune (2007), principalement de Radenkovic qui préconise de repenser le processus des mobilités plurielles en didactique des langues et des cultures (Gohard-Radenkovic, 2009) puisque : « les réponses didactiques proposées jusqu'ici ne prenaient pas suffisamment en charge la complexité de ce que signifie l'expérience de la rencontre avec l'autre, notamment en langue étrangère, surtout quand le candidat à la mobilité se trouve (se trouvera) dans la situation de l'étranger, c'est-à-dire de 'l'autre différent'» (Gohard-Radenkovic, 2009, p. 2). Les deux chercheures (Gohard-Radenkovic; Murphy-Lejeune, 2007) incitent à prendre en considération les enjeux qui accompagnent les mobilités et à analyser les expériences antérieures et les ressources acquises. Dans leurs travaux, elles évoquent également le concept de « capital de mobilité » qui se constitue (Murphy-Lejeune, 2003) au fil de ces expériences, ainsi que les stratégies mises en œuvre pour s'adapter vis-à-vis de l'autre et de soi. De ce fait, ces stratégies induisent des bricolages identitaires élaborés dans l'entre-deux sous forme d'emprunt ou rejet, d'ouverture ou fermeture et de métissages. (Gohard-Radenkovic; Murphy-Lejeune, 2007).

Á la lumière de ces apports, nous allons tenter de retracer l'expérience de ces écrivains avec les langues et les mobilités en répondant aux auestions suivantes: comment 1es langues et les mobilités s'ordonnent-elles chez ces huit écrivains (Gohard-Radenkovic; Murphy-Lejeune 2008a)? De quel type de mobilité s'agit-il (quels sont les motifs du projet et sa durée) (Gohard-Radenkovic, 2009) ? Quel rôle a joué la société d'accueil et d'origine (Gohard-Radenkovic; Murray-Lejeune, 2007, p. 133) dans cette expérience ? Oui sont les co-acteurs de la mobilité (Gohard-Radenkovic, 2009) ? Comment s'élaborent les stratégies et les bricolages identitaires mis en œuvre pour s'adapter par rapport à soi et par rapport à l'Autre (Gohard-Radenkovic, 2009)?

Nous allons tenter de répondre à ces questions en analysant comment ces écrivains racontent leur vie avec leurs langues et plus particulièrement le français, dans les entretiens réalisés. Ces entretiens considérés comme des récits de vie sont également des entretiens biographiques et constituent ce que l'on considère communément comme des biographies langagières (Perregaux, 2013).

Les premières apparitions du concept de biographie langagière selon le recensement de Nathalie Thamin et Diana Lee Simon se situent dans le texte de R. Richterich et J.-L.- Chancerel, écrit en 1977 pour le Conseil de l'Europe. Muriel Molinié la désigne sous le terme de biographie linguistique et d'approche biographique. Patricia Lambert, évoque le concept d'itinéraires biographiques et fragments biographiques et Georges Lüdi parle de récits (auto)biographiques (Perregaux, 2013).

Pour une exploitation plus fine de ces entretiens, nous avons également repris l'idée de cartographie identitaire où « les parcours de mobilité s'apparentent donc plus à des « cartographies » individuelles qui ne cessent de se redessiner (Zarate; Gohard-Radenkovic, 2004, p. 6).

Ce concept d'identités cartographiées (Robin, 2014, p. 67) a engendré la prise en compte de recherches qualitatives et aussi d'approches autobiographiques réflexives (Bertaux 1997; Pineau 2009), en réaction aux approches didactiques fonctionnalistes qui ne répondaient pas suffisamment à l'expérience de la mobilité et de la rencontre avec l'autre, selon Gohard-Radenkovic (2009).

Cette chercheure ira jusqu'à prôner une didactique de la mobilité; ce qui amène à repenser le rapport à l'autre (et à sa différence) mais aussi à repenser ses propres conceptions de la mobilité (Gohard-Radenkovic; Murphy-Lejeune, 2007). Arrivée à ce stade de notre réflexion, il est nécessaire de présenter le corpus de notre recherche.

Présentation du corpus

Comme nous l'avons signalé au début de notre article, les écrivains partagent une expérience littéraire et une expérience de la mobilité en France et dans d'autres pays. Au-delà de l'espace géographique partagé -la Méditerranée-, ces écrivains partagent un dénominateur commun, à savoir le français, soit comme première langue, langue d'écriture, première ou deuxième langue de scolarisation ou première langue de traduction.

Ces écrivains ont été confrontés à des expériences de mobilité au cours de leur histoire personnelle soit pour étudier, pour s'exiler ou s'établir en France, parfois la première terre d'accueil, ou une deuxième pour une catégorie d'écrivains. Notre corpus comprend huit écrivains d'origines diverses. Ils viennent des pays du Maghreb (Leila Sebbar et Malek Chebel d'Algérie), (Fouad Laroui et Minna Sif du Maroc), des Balkans, (Ismail Kadaré d'Albanie), du Proche Orient (Elias Sanbar de

Palestine et Salah Stétié du Liban) et d'autres pays d'Europe comme Rodrigo De Zayas qui vient d'Espagne. Même si ces écrivains partagent le même espace géographique méditerranéen, l'antique *mare nostrum*, une notion qui impose, selon Edgar Morin, « une réalité géographique, et stratégique mais aussi comme une réalité poétique et mythologique »-(Bey, 2011, p. 7). Pour ces écrivains, le français reste le dénominateur commun non seulement sur le plan géographique mais aussi d'un point de vue hautement symbolique.

Parcours des écrivains avec la mobilité

Dans cette première phase, nous traiterons essentiellement la mobilité du parcours de ces écrivains en nous focalisant principalement sur : le motif, la durée du projet et l'organisation des déplacements.

Nous pouvons avancer que nous avons deux catégories d'écrivains dans l'échantillon :

La 1^{ère} catégorie comprend ceux qui ont vécu en exil et/ou ont émigré en France ;

La 2^{ème} catégorie comprend ceux qui évoquent la mobilité pour des raisons personnelles (principalement éducatives et scolaires).

La première catégorie comprend : Robert De Zayas, Elias Sanbar, Ismail Kadaré et Minna Sif. Ces écrivains viennent respectivement d'Espagne, de Palestine, d'Albanie et du Maroc.

Apprenons à les connaître. Rodrigo de Zayas (1935) est un écrivain espagnol, né en Espagne; il a fui son pays pendant la guerre civile à l'âge de six ans avec sa famille pour s'installer en France. C'est là qu'il a effectué tout son parcours scolaire et universitaire.

Elias Sanbar (1947) a vécu une expérience similaire puisqu'il a vécu en exil très jeune. À l'âge d'un an, sa famille s'est installée au Liban, pays frontalier avec la Palestine, où il a effectué une grande partie de sa scolarité, poursuivant par la suite ses études universitaires en France.

Ismail Kadaré (1936) est originaire d'Albanie où il est né et où il a étudié. Ensuite, il a poursuivi ses études en Russie pendant une longue période. Il est ensuite rentré au pays mais à cause de problèmes politiques, il s'est exilé en France où il vit actuellement.

La seule femme écrivain de cet échantillon est Minna Sif (1965) qui est née en Corse (Propriano) et a vécu une expérience migratoire avec sa famille originaire du Maroc. Minna Sif a effectué une partie de sa scolarité primaire en Corse. À l'âge de 9 ans, sa famille s'est déplacée à Marseille (France) où elle vit actuellement.

Dans la seconde catégorie de notre corpus, des motifs éducatifs la poursuite des études universitaires notamment sont avancés pour justifier l' « exil ». Nous avons retenu Leila Sebbar (Algérie), Sarah Étisie (Liban), Malek Chebe (Algérie), Fouad Laroui (Maroc).

La première écrivaine de notre échantillon est l'auteure prolifique Leila Sebbar (1941), née en Algérie d'un père algérien et d'une mère française, où elle a vécu et étudié pendant la guerre de Libération Nationale (1954-1962). À la fin de la guerre, elle part en France où elle s'installe pour terminer ses études, comme on peut le lire dans ce passage : « Moi j'ai vécu en Algérie jusqu'à l'âge de dix-huit ans. C'était la fin de la guerre et mes parents m'ont envoyée en France avec ma sœur pour continuer des études supérieures de lettres. » (Sebbar, 2011, p. 165).

L'écrivain Salah Stétié (1929) originaire du Liban a, lui aussi, étudié dans son pays, dans des écoles françaises puis il a terminé ses études universitaires en France. Il est rentré au pays où il a occupé des postes importants, notamment comme ambassadeur à Rabat et à La Haye.

Le deuxième écrivain algérien retenu est Malek Chebel (1953-2016), né en Algérie où il a étudié lui aussi ; il a ensuite poursuivi ses études universitaires (doctorat) en France où il s'est installé jusqu'à sa mort. Enseignant, il a également effectué des déplacements professionnels dans d'autres pays en Amérique, en Asie et en Orient.

Figure aussi dans cette liste l'écrivain marocain Fouad Laroui (1958), né à Oujda. Très jeune, il a vécu une première expérience de mobilité. Á l'âge de 9 ans, il est sélectionné pour poursuivre ses études au lycée Clémenceau (lycée français à Casablanca) ; il a continué par la suite ses études en France (école des Mines) ; il est rentré au Maroc puis est reparti en France et en Angleterre pour poursuivre ses études (doctorat). Actuellement, il vit en Hollande et enseigne à l'université.

Á travers une première analyse de la trajectoire de ces écrivains, nous pouvons dire que la plupart d'entre eux ont vécu une diversité d'expériences migratoires où la France et le français sont très présents, qu'il s'agisse d'une histoire personnelle ou d'une histoire scolaire. Certains d'entre eux sont même devenus de grands voyageurs, effectuant des allers retours entre la France et d'autres pays. D'autres ont choisi de rester en France. D'autres, enfin, ont connu d'autres terres de passage qui ont joué un rôle important dans leur vie et leur carrière, notamment chez Elias Sanbar.

Parcours et langues

C'est dans cette partie que nous allons voir de plus près comment ces déplacements géographiques ont participé à configurer le capital linguistique de ces écrivains. Qu'en est-il de la langue ? Comment et de quelle manière s'est opéré le contact avec le français, dans le pays d'origine, dans le pays de passage ou dans le pays d'accueil ? Quel rapport entretiennent ces écrivains avec le français, avant et après l'expérience de mobilité ?

Pour la première catégorie du corpus, et comme en témoignent les entretiens, nous pouvons constater que les auteurs connaissent beaucoup de langues et ont un large capital plurilingue. Les premières langues citées dans cette catégorie d'auteurs sont : l'arabe, les dialectes arabes, le français, l'albanais, le russe, l'espagnol et le berbère. Le français demeure une langue d'écriture, c'est aussi une langue de traduction et une langue scolaire. D'autres langues également apparaissent au cours de cette expérience migratoire comme l'anglais, le néerlandais et le russe.

L'écrivain espagnol, Rodrigo de Zayas affiche un large répertoire plurilingue; il parle couramment « l'espagnol, le français, l'italien et l'anglais » (Rodrigo de Zayas, 2011, p. 183). L'espagnol est sa première langue, comme il le déclare dans ce passage : « l'espagnol est ma langue maternelle, dans ce sens où c'est ma première langue que j'ai parlée, avec laquelle j'ai commencé à m'exprimer » (Rodrigo de Zayas, 2011, p. 183), pourtant la langue de sa mère (américaine) est l'anglais. langue apprise plus tardivement que l'espagnol, vers l'âge de 6 ans » (De Zayas, 2011, p. 183). Quand cet auteur évoque le français et le choix de sa langue d'écriture, il le rattache à des raisons plutôt contextuelles liées à son exil pendant la guerre et sa scolarité en France: « mes parents se fixent en France et mes premiers souvenirs sont intimement liés comme une sorte de trame ou de drame à la seconde guerre mondiale. Il est évident qu'à partir du moment où je peux fréquenter une école, je vais au lycée puis à l'université, j'ai bénéficié des lois françaises concernant l'enseignement gratuit et obligatoire, et j'en ai connu non seulement la reconnaissance d'une culture qui m'a été donnée littéralement, mais aussi une profonde reconnaissance » (2011, p. 183). Au-delà de ces raisons liées au contexte historique, il y a une part d'affectivité chez l'auteur à l'égard du français, comme il l'explique ici : « j'ai donné des raisons logiques ou rationnelles de mon choix du français, mais il y a une part d'affectivité. C'est une langue que j'aime énormément et qui ne se laisse pas faire facilement » (2011, p. 183). L'auteur justifie son attachement au français par un autre argument lié à la culture parce que : « m'ayant été inculquée dans la langue française, je pense qu'il est normal que j'emploie cette langue pour m'exprimer à partir du moment où je me déclare et je me démontre écrivain » (2011, p. 183).

Elias Sanbar a vécu, lui aussi, dans l'exil dès l'âge d'un an. Chassé avec sa famille de la Palestine où il est né, il s'installe au Liban dans cette première terre d'accueil et de passage et c'est à Beyrouth qu'il étudie. Ouand il évoque les langues, Sanbar rattache la langue arabe à sa terre, c'est une langue «transmise, une langue de naissance, il est certain qu'il v a une langue l'arabe, qui est la langue transmise. Elle est maternelle, c'est la langue transmise à la naissance, c'est quasiment la langue de la nuit, celle dans laquelle on rêve » (Sanbar, 2011, p. 155), puis il v a le français, langue avec laquelle il s'est familiarisé très jeune. Le français était déjà présent dans sa famille grâce à son père, mais aussi, la langue arabe qu'il a apprise depuis sa naissance, comme en témoigne ce passage : « dans ma famille, il y avait déjà une présence de deux langues, notamment chez mon père très féru des deux cultures et tout aussi à l'aise dans l'une que dans l'autre » (Sanbar, 2011, p. 155). Cette double présence de l'arabe et du français, n'est pas seulement liée à une histoire familiale, c'est aussi grâce à une rencontre au Liban, précisément à l'école, que l'auteur la raconte : « ma rencontre avec le français s'est faite à Bevrouth où, parti de Palestine en 1948, j'étais en exil avec ma famille » (Sanbar, 2011, p. 155). Une rencontre marquée sous le sceau du double où le français et l'arabe fonctionnent comme des premières langues en parfaite harmonie selon Sanbar: « le français n'a jamais fonctionné comme une deuxième langue. Et finalement, quand on me dit quelle est votre deuxième langue? Je dis qu'à la limite je n'en ai pas, mais que j'en ai une troisième langue qui est l'anglais. Les deux autres langues ont fonctionné comme des premières langues » (Sanbar, 2011, p. 155). Ces deux langues vont l'accompagner dans son parcours, puisqu'il deviendra par la suite traducteur. Le français devient une langue de choix et une langue de travail qui accompagne la langue arabe sans la concurrencer. L'auteur décrit cette pratique et ce passage entre les deux langues comme deux voyages. En fait, pour Sanbar « l'autre langue est une langue de choix, c'est une langue vers laquelle vous vous mettez en marche et que vous habitez à un moment donné là, il ne s'agit pas de voir si elles sont à égalité ce sont deux voyages, presque deux circulations, dans chacune des deux langues » (Sanbar, 2011, p. 155-156).

Ismail Kadaré (1936) a également vécu l'expérience de l'exil forcé comme les deux auteurs précédents. Cet auteur a l'albanais comme première langue: « une langue structurée, c'est une langue parmi les plus

anciennes d'Europe, avec un grand patrimoine culturel. C'est une des langues principales de toutes les grandes péninsules balkaniques (....) » (Kadaré, 2011, p. 79). Son histoire avec les autres langues et particulièrement le français a commencé à l'école où il a appris « les langues occidentales » qui ont été chassées de l'école avec l'arrivée des Russes et le monde communiste, « Malheureusement » pour Kadaré : « en Albanie, quand s'est installé le communisme, les langues occidentales ont été chassées des écoles, surtout la première langue, c'était la langue française. Après c'était le latin, bien sûr. Ca, c'était officiel » (Kadaré, 2011, p. 79). Ces langues ont été remplacées par la langue russe qui deviendra sa première langue et une langue scolaire lorsqu'il va poursuivre ses études en Union soviétique: « Moi i'ai connu le russe parce que i'ai fait mes études en Union Soviétique. C'était devenu ma première langue » (Kadaré, 2011, p. 80). Á la fin de la guerre, Kadaré rentre au pays et décide d'apprendre le français et l'anglais (Kadaré, 2011, p. 80).

L'auteur qualifie ces deux dernières langues, de grandes langues par rapport à l'Albanais qui est une petite langue puisqu'elle vient : « (...) d'un petit pays, donc de petite langue (...). J'accepte qu'il y ait quelques langues considérées comme « grandes langues ». C'est normal. (...) Le français fait partie de façon indiscutable des trois ou quatre plus grandes langues du monde qui sont le français, l'espagnol et l'allemand » (Kadaré, 2011, p. 81). Le français, ce n'est pas seulement une grande langue pour cet auteur, c'est aussi la première langue dans laquelle ses œuvres ont été traduites; c'est la langue de ses amis, et surtout la langue de la terre d'accueil, et de sa deuxième patrie lorsqu'il a été chassé de son pays, puisque la France « (...) c'était le seul pays occidental où j'avais des amis, où j'avais mes éditeurs, où mes livres ont été traduits pour la première fois en Occident. J'avais une relation humaine, directe et naturelle avec cette langue, une deuxième patrie comme on dit » (Kadaré, 2011, p. 82).

Minna Sif (1965) demeure, elle, la seule écrivaine de cet échantillon qui ait vécu une expérience migratoire. Enfant de parents marocains, leur première terre d'accueil va être la Corse. L'auteure y est née et sa première langue est le berbère, le chleuh parlé à la maison. Elle a résumé cette situation dans le passage suivant : « les premiers mots que j'ai commencés à balbutier étaient des mots berbères, pourtant j'ignorais que j'étais une étrangère. Je pensais, comme mes frères et sœurs, que le berbère était un dérivé du Corse, que nous parlions une espèce de corse à la maison » (Sif, 2011, p. 173). Le corse est une langue confinée à l'extérieur ; d'autres langues apparaissent également comme elle

l'affirme dans ce passage : « je parle plusieurs langues, c'est-à-dire que ie suis née en Corse, et habitant dans un petit village, où les gens parlaient très peu le français, seuls le maire et l'instituteur le parlaient. j'ai donc commencé par parler Corse. Á l'extérieur, car à la maison. nous ne parlions que le berbère. Á l'exception de mon père qui savait l'arabe, parce qu'il travaillait sur des chantiers avec des Arabes : ma mère ne parlait que le berbère » (Sif, 2011, p. 173). Pour Minna Sif, le français est une langue scolaire apprise à l'école dans l'ordre des langues citées par l'auteure qui a appris « le berbère, le corse, et ensuite, à l'école, le français» (Sif, 2011, p. 173). Cette dernière langue deviendra, par la suite, une langue d'écriture, alors que l'arabe et le dialecte marocain, sont appris tardivement, lors de son déplacement (migration) à Marseille avec sa famille. Marseille sera sa deuxième terre d'accueil dans laquelle elle se sentait étrangère, comme nous pouvons le lire ici : « Nous nous sommes découverts étrangers, à notre arrivée à Marseille » (Sif, 2011, p. 173). C'est à Marseille qu'elle apprend l'arabe et le dialecte marocain au contact de la communauté maghrébine, à l'école et dans la rue (Hamza, 2013). À cette période, Minna Sif jouera le rôle de médiatrice à l'école avec les élèves et la maîtresse et aussi avec ses parents qui ne parlaient que le berbère (Hamza, 2013).

En dépit de toutes les épreuves vécues par ces auteurs en terre d'exil forcé ou en migration, ils ont pu, par l'école, par l'effort personnel et l'entourage familial dépasser les conflits et s'approprier d'autres langues.

Qu'en est-il maintenant de la deuxième catégorie d'écrivains de notre échantillon ?

Leila Sebbar (1941) est partie à la fin de la guerre d'Algérie en France pour poursuivre ses études universitaires. Pour elle, le français, ce n'est pas seulement « la langue de la mère...ma langue d'écriture » (Sebbar, 2011, p. 166). Le français demeure pour Sebbar une langue d'écriture qui répond à une absence et à une déterritorialisation selon ses termes. L'arabe, elle le placerait « du côté de l''émotion, de ma propre enfance, et d'une terre algérienne charnelle qui est toujours là » (Sebbar, p. 2011, p. 166). Le fait de ne pas parler l'arabe et d'être loin du pays d'origine a permis à Sebbar de devenir écrivain (Sebbar, 2011, p. 165).

Malek Chebel (1953-2016) a vécu une situation différente : la division est plus perceptible chez cet auteur algérien entre l'arabe et le français de la période post indépendance où l'Algérie a décidé d'arabiser l'enseignement. Chebel a effectué un parcours scolaire en arabe jusqu'à l'université, parcours que l'auteur qualifie d'expérience singulière à cette époque parce que « j'étais arabophone jusqu'au baccalauréat, et qu'il a

fallu au'en faculté je me « francise », c'est à dire que je prenne la langue française comme langue principale. Et heureusement, car i'ai toujours voulu suivre les filières de psychologie et de psychanalyse» (Chebel: 2011, p. 51). C'est effectivement une situation ambigüe qui exprime l'incohérence des choix effectués à cette époque pour arabiser l'enseignement (Grandguillaume, 1983, p. 34)². L'arabe qui est la langue maternelle de Chebel est aussi une langue de religion, une langue littéraire et de l'imaginaire maternel, résumé dans ce passage : « Tout le chemin parcouru va d'un imaginaire de la langue arabe, qui a été ma langue maternelle, que j'ai cultivée jusqu'au bac en faisant philosophie en langue arabe, jusau'à la conversion en faculté, non pas terme à terme mais d'esprit à esprit, et dans mes recherches postdoctorales » (Chebel. 2011, p. 51). Par la suite, le français deviendra nécessaire et plus particulièrement lors de son déplacement en France : « le français m'était donc devenu nécessaire pour me permettre d'appréhender le contenu de ces disciplines dans lesquelles je commençais à faire carrière » (Chebel, 2011, p. 51). Chebel semble finalement satisfait: « (...) après vingt années d'exercice. Depuis mon arrivée en France, l'expérience a été heureuse. Je n'ai eu que de bonnes surprises » (Chebel, 2011, p. 51).

L'écrivain libanais Salah Stétié (1929) a effectué sa scolarité dans des établissements français au Liban et a ensuite poursuivi ses études universitaires en France; un parcours qu'il résume dans ces lignes : « je suis libanais, j'ai fait toutes mes études dans des établissements d'enseignement français. Je suis venu, ensuite, à Paris pour terminer mes études à la Sorbonne et à l'Ecole des hautes études, où j'ai été le disciple de Massignon » (Stétié, 2011, p. 180). La langue française deviendra par la suite une langue d'écriture pendant un demi-siècle pour lui, le fils « d'une très grande langue : la langue arabe » (Stétié, 2011, p. 181).

Fouad Laroui (1958), également confronté à la mobilité très jeune, a eu un parcours scolaire en français. Cette langue est pour l'écrivain une langue hôte et une langue d'écriture car « c'est une langue que j'adore et dans laquelle j'aime travailler. J'aime écrire en français, mais ce n'est pas un rapport simple que j'entretiens avec elle. Je n'oublie pas que je ne suis qu'invité dans cette langue » (Laroui, 2011, p. 107). L'auteur n'omet pas de parler de l'anglais qu'il désigne comme langue de recherche alors que le français est sa langue de l'écriture, comme il l'écrit si bien : « j'écris mes romans en français, mais les articles scientifiques je devais les écrire en anglais, c'est la part universitaire de la recherche »

² Grandguillaume la qualifiait de « distorsion dans la politique d'arabisation », puisque cette dernière était accélérée dans le primaire et freinée dans le supérieur.

(Laroui, 2011, p. 107). D'autres langues apparaissent dans le répertoire de Laroui, comme le néerlandais, la langue du pays où il réside actuellement et sa terre d'accueil (Laroui, 2011, p. 107).

Les profils de ces écrivains mettent en lumière des déplacements effectifs et symboliques qui ont favorisé la rencontre avec l'Autre. Nous pouvons citer également des politiques linguistiques familiales et institutionnelles qui ont favorisé le plurilinguisme et le passage entre deux, voire plusieurs langues chez ces écrivains.

Stratégies et bricolages identitaires

Les choix des écrivains ont été déterminants dans leur vie ainsi que dans l'expérience d'écriture menée. La mobilité forcée ou choisie leur a permis de porter un autre regard sur leur propre culture et leur langue dans le dialogue et non pas dans le conflit avec d'autres langues et notamment le français. La première terre d'accueil ou de passage a également facilité le contact avec l'autre, ce qui a été déterminant dans le choix de la langue d'écriture pour la plupart d'entre eux.

Dans la pratique de la littérature, quelles sont justement les stratégies auxquelles recourent ces écrivains? Et comment s'est négocié le bricolage identitaire entre les langues et les cultures?

Rodrigo de Zayas évoque, dans l'entretien réalisé, des motifs affectifs quant à son choix d'écrire en français. L'auteur parle également de l'aspect culturel puisqu'il a baigné dans une culture française : « La culture m'ayant été inculquée dans la langue française. Je pense qu'il est normal que j'emploie cette langue pour m'exprimer à partir du moment où je me déclare et je me démontre écrivain » (De Zayas, 2011, p. 183).

Dans sa pratique d'écriture, l'auteur n'exclut pas le recours à d'autres langues telles que « l'anglais, l'espagnol et l'allemand » puisqu'il ne peut pas traduire les expressions des personnages lorsqu'ils sont soit « anglais ou italiens ou espagnols ou autres » (De Zayas, 2011, p. 184). Ajoutant selon ses termes : « Á ce moment, une petite dose, il ne faut jamais exagérer ce genre de chose parce que sinon on devient obscur » (De Zayas, 2011, p. 184).

Elias Sanbar s'inscrit dans un autre registre et résume d'une manière très poétique son métier de traducteur qui est aussi une passion. L'auteur n'exprime aucune tension entre les langues : ce n'est ni « une égalité », ni « un rapport de force », il s'agit pour Sanbar « de deux voyages et de deux registres. Je n'ai jamais vécu cela comme un rapport entre l'une et l'autre, mais comme un rapport entre moi et les deux langues. C'est beaucoup plus moi, mes voyages, au sens figuré dans les deux langues »

(Sanbar, 2011, p. 155). En fait, ce passage entre les deux langues traduit la réalité dans laquelle l'auteur a vécu lors de son exil avec sa famille dans cette terre d'accueil, le Liban.

L'auteur va plus loin dans son récit en recourant à la métaphore de la « nage » ; il compare sa situation : « (...) à la nage entre deux eaux : celle qui permet de nager tantôt en surface, tantôt dans des eaux plus profondes, mais le plus souvent entre les deux. C'est dans ce rapport que s'est développé pour moi, un autre facteur de cette marche vers la langue française, qui est d'ordre amoureux » (Sanbar, 2011, p. 156). Cet « entre-deux » a été favorisé par la famille de Sanbar et particulièrement son père et aussi par cette terre d'accueil et de passage : Bevrouth. Sanbar parle de la particularité de Bevrouth : « (...) il v avait cette particularité de Bevrouth aui connaissait des déploiements de langues multiples, une vie culturelle riche et beaucoup d'initiatives » (Sanbar, 2011, p. 157). Il v a également un autre facteur que l'auteur évoque dans l'entretien, c'est l'attitude que développe une personne face à l'exil : « (...) le fait qu'il y a deux façons de réagir face à l'exil : soit la ghettoïsation, quand les exilés, au sein de l'exil qui est déjà un enfermement, en ajoutant un autre, encore plus étroit, encore plus fermé, et qu'ils ne vivent plus que de nostalgie, soit une autre attitude qui transforme cette réalité douloureuse en auelaue chose d'également généreux. Je veux dire aue le fait de s'ouvrir, de dire l'exil est aussi une facon d'aller de par le monde n'annihile pas l'aspect douloureux, il ne le résorbe pas. Ces deux formes de l'exil permettent une transformation, deviennent des forces créatrices et non pas des forces de nostalgie » (Sanbar, 2011, p. 157-158).

Autre que le lieu, la famille et l'attitude personnelle face à l'exil est importante; Sanbar n'oublie pas d'évoquer le rôle de la traduction du grand poète palestinien Mahmoud Darwich avec qui il partage la même douleur de l'exil et de la patrie « la Palestine ». Outre le passage entre l'arabe et le français, la traduction des poèmes de Mahmoud Darwich lui permettait de maintenir le lien avec sa terre et de passer à une autre langue (le français), comme il le résume dans ce passage : « j'ai eu à un moment donné le besoin de traduire ce poète- là car cela rejoignait un peu toute ma démarche et mon fonctionnement. C'est vrai que je passais d'un poète arabe vers le français, mais c'est vrai également que ce poète arabe n'était pas n'importe quel poète arabe ; je ne veux pas dire par là qu'il était un poète très important, ce qu'il est effectivement, mais qu'il était quelque part un poète de mon intimité à moi. De ce fait, je continue à être dans mes deux eaux. Je continue à être dans cet arabe qui est celui de la poésie, de la Palestine, mais qui est universel, et en même temps dans le passage à une autre langue » (Sanbar, 2011, p. 159). Traduire un auteur qui partage la même souffrance a permis à Sanbar d'aménager un espace-tiers qui lui permet de garder contact avec sa terre et sa langue.

C'est une expérience enrichissante et passionnante selon ses termes puisque cela lui a permis non seulement de maintenir le contact avec sa langue mais également de découvrir sa richesse, c'est une expérience absolument « passionnante parce que cela pose énormément de problèmes de traduction, et que cela permet de faire des découvertes. Et cela, c'est très enrichissant. C'est quand on passe dans une autre langue qu'on découvre la richesse de sa langue d'origine. Quand vous faites passer un poète d'une langue vers une autre vous réalisez à quel point il est riche dans sa langue maternelle » (Sanbar, 2011, p. 159). La traduction n'est pas seulement un métier; elle permet à l'auteur de maintenir le lien avec sa langue et sa culture d'origine, de la valoriser et de passer sans difficulté à d'autres langues.

Ce n'est pas le cas de Minna Sif, qui a vécu doublement étrangère, même si elle est née en Corse : c'était la seule famille maghrébine (d'origine berbère marocaine) qui y résidait. Á Marseille, elle se sentait encore étrangère puisqu'elle ne parlait pas l'arabe, un rapport que l'auteur résume dans ce passage : « En venant à Marseille, je me suis retrouvée au milieu de nombreux maghrébins, alors qu'en Corse, nous étions la seule famille maghrébine. J'ai donc appris l'arabe, à l'extérieur, dans la rue » (Sif, 2011, p. 173).

Á Marseille, l'auteur a non seulement appris la langue arabe, mais aussi à écrire en français (Sif, 2011, p. 174), elle qui a baigné dans une atmosphère berbère. L'expérience littéraire a été capitale pour cette écrivaine qui disait : « prendre le qalam pour dire le Kalam » (Hamza, 2013).

Contrairement aux auteurs précédents, l'écrivain albanais Ismail Kadaré n'a pas écrit en français. Il justifie cela par rapport à son âge : « (...) A mon âge on ne peut rêver à des choses impossibles. Je ne peux pas écrire véritablement en français. Kundéra l'a fait ; c'est vrai, un peu tard aussi. Je ne sais pas pourquoi (...) » (Kadaré, 2011, p. 81). Dans sa pratique de la littérature, il fait généralement appel à un traducteur albanais pour traduire ses romans en français (Kadaré, 2011, p. 81). Ces derniers ont été traduits pour la première fois en France. D'ailleurs, son attrait pour la France comme terre d'accueil et d'exil se justifie par rapport à la traduction de ses romans en français. Il répond dans ce passage à la question du choix de la France, ce pays qu'il « aime beaucoup, (...). Parfois on m'a posé la question : pourquoi, lorsque vous avez quitté l'Albanie vous avez choisi la France ? La raison est très simple ». (Kadaré, 2011, p. 82).

Leila Sebbar présente une configuration différente, dans la mesure où l'écriture, pour elle, est un hommage à la langue arabe et à la terre algérienne, comme elle l'avoue ici : « Et puis j'ai commencé à écrire. Le fait que je n'ai pas parlé l'arabe, la langue de mon père, m'a permis d'une certaine manière de devenir écrivain. Si l'Algérie est présente, la terre natale est présente, même déplacée, dans mes nouvelles et mes romans, je crois que c'est en hommage à une langue que je n'ai pas connue, et que je n'ai jamais parlée » (Sebbar, 2011, p. 165).

L'écriture permet la cohabitation des deux cultures (la culture française et la culture algérienne) qui sont présentes physiquement, sentimentalement et géographiquement chez Sebbar (2011, p. 165), « (...). Donc, tant que j'écrirai, je pense que ce sera là, d'autant que géographiquement, physiquement, sentimentalement, le Maghreb présent en France, et de manière très forte, très vive, très vivace. Je crois que jusqu'au bout j'écrirai l'histoire de la France et du Maghreb » (Sebbar, 2011:165). Il n'y a pas que la littérature qui réconforte Sebbar dans son « exil » en France, la présence de la communauté maghrébine participe aussi dans cette cohabitation au point où l'auteure la déclare nécessaire : « Moi, si la France n'avait pas de Maghrébins en elle, je n'y vivrais pas » (Sebbar, 2011, p. 166). Sebbar fait part d'une tension dans le discours politique par rapport à la France, à son pays d'accueil et d'exil. Pour elle « je ne dirais pas que j'ai un conflit. Je dirais que ce manque, cette absence de manière inconsciente (....). Ce n'est pas conflictuel, le conflit, c'est le conflit disons politique, de la division qui m'a fait naître, et puis qui continue, entre la France et l'Algérie. Cela ne veut pas dire, s'il y a conflit, qu'il n'y a pas d'amour. Ce qui m'intéresse, c'est justement de parler, à la fois de la violence et de l'amour » (Sebbar, 2011, p. 165-166), tension qu'elle surmonte grâce à la présence de la communauté maghrébine mais aussi grâce à cette voix (la voix de son père) qui est « la langue arabe, qui est la langue de mon père, je ne cherche pas à la connaître, je ne veux pas en faire un outil de communication. Je veux qu'elle soit là comme une voix et, peut- être comme une voix de mon père » (Sebbar, 2011, p. 166).

La notion de voix évoquée par Sebbar a été traitée dans de nombreux travaux de critiques littéraires, où la voix représente un style propre à l'écrivain bi-plurilingue. Il s'agit aussi d'une « notion culturelle et politique de la voix comme marque d'identité sociale et culturelle » (Kramsch, 2007, p. 36).

L'anthropologue et écrivain algérien Malek Chebel, évoque la traduction, dans sa pratique quotidienne de l'écriture qui est un bilinguisme et un biculturalisme « presque parfait, jusqu'au

biculturalisme puisque, d'une certaine manière, aucune des deux langues ne prend le dessus sur l'autre dans le travail que je fais au quotidien, en m'intéressant justement aux mentalités. J'essaie de bâtir une grande histoire des mentalités dans le monde arabe et en Islam » (Chebel, 2011, p. 52). Chebel concilie non seulement les langues mais aussi les mentalités puisqu'il traduit des textes religieux du Coran. Il ne se limite pas à traduire la langue mais aussi l'imaginaire arabo-musulman en langue française. Dans ce travail, il utilise le mot en français et son équivalent en langue arabe pour faciliter, selon ses termes, la lecture. C'est donc pour l'auteur « un travail de contigüité, de correspondance, de dualité aui me permet systématiquement et sans hésiter de passer d'un contenu, d'une pensée, d'un imaginaire (celui de la langue arabe et de l'Islam) à une langue- instrument, la langue française, aui me permet de l'exprimer. Je vis donc la dualité jusqu'au bout » (Chebel, 2011, p. 52). Par ailleurs, la langue française permet à Chebel de franchir les barrières des tabous, de certaines choses que la langue arabe ne permet pas d'exprimer, puisqu'il semble pour l'auteur : « que chaque langue dispose d'un matériel spécifique qui donne les "coordonnées" du travail que vous pouvez y faire ou pas. Ce que la langue française me permet, la langue arabe ne me le permettra sans doute jamais » (Chebel, 2011, p. 53). Grâce à sa pratique de la traduction de l'arabe au français. Chebel a pu concilier les langues et les mentalités, particulièrement celles qui se rapportent au sacré.

Salah Stétié, l'écrivain libanais, fait part, dans l'entretien, des difficultés rencontrées en terre d'accueil (France); il s'est posé des questions sur son identité que nous retrouvons dans ce passage : « Je suis libanais. J'ai fait toutes mes études dans des établissements d'enseignement français. Je suis venu, ensuite, à Paris pour terminer mes études à la Sorbonne et à l'École des hautes études, où j'ai été le disciple de Massignon. C'est à partir de là que je me suis posé le problème de l'identité ». En effet, se sentant étranger en France, il a pu dépasser cette tension identitaire grâce à l'écriture et à la valorisation de sa culture d'origine, ce « cheminement » entre deux espaces l'a aidé à dépasser cette tension .A partir de là, déclare l'écrivain « cela a été pour moi un cheminement permanent, à la limite de deux espaces, celui de la langue française (...) et, en même temps, j'étais tout de même fils d'une très grande langue : la langue arabe (....) » (Stéitié, 2011, p. 181). L'auteur évoque un cheminement et instaure un dialogue entre les deux langues et les deux imaginaires afin de changer et d'agir sur le regard de l'autre, c'était « au contraire, un compagnonnage avec la langue française dont je souhaitais qu'il devienne une sorte de dialogue de surface,

et d'aménagement de la langue, mais beaucoup plus que cela, une sorte d'implantation de l'imaginaire arabe au sein de la langue française, de manière à modifier, dans la mesure du possible, cette langue, et à lui faire exprimer ce à quoi au départ elle n'était pas nécessairement appelée » (Stétéi, 2011, p. 181), une démarche similaire à celle de Malek Chebel

Le rapport exprimé par Fouad Laroui s'inscrit dans la même démarche des auteurs précédents. La langue française est une langue hôte, une langue d'écriture, c'est aussi une langue qui lui donne la possibilité de « jouer avec les mots, les expériences, de faire des références en arrièreplan à des choses lues, appréciées, qui sont toujours en langue française » (Laroui, 2011, p. 107). L'auteur parle d'une écriture en français et de réminiscences qui font appel à d'autres langues et à d'autres imaginaires pluriels et diversifiés, comme il le résume dans ce passage : « quand j'essaie de raconter une scène, je la visualise, mais quand je la raconte en français il y a toujours des réminiscences de choses lues, parfois aussi des expressions qui reviennent en anglais ou en hollandais, parfois même en marocain, et je trouve amusant de raconter cette scène avec cet espèce de patchwork, de magma où la langue francaise est là, mais un peu violentée par d'autres langues et par des réminiscences littéraires » (Laroui, 2011, p. 107). Une liberté que seule la langue française lui procure, et qu'il ne peut pas exprimer avec le néerlandais ou l'anglais qui sont des langues qu'il ne maîtrise pas « au point de pouvoir jouer avec les réminiscences » (Laroui, 2011, p. 108), et qu'il ne peut même pas pratiquer avec la langue arabe ou le dialecte marocain à cause, dit-il, de « déterminations historiques » (Laroui, 2011, p. 108).

Nous pouvons dire que l'écriture a aidé ces écrivains à apaiser la douleur de l'exil, et de l'éloignement. C'est une écriture-résilience qui leur permet de recourir à des stratégies où la gymnastique entre Soi et l'Autre se fait dans le métissage, dans la traduction de la langue d'origine vers la langue d'accueil et où les « frontières » deviennent fluides.

Conclusion

Les entretiens biographiques mettent en valeur des locuteurs/acteurs qui agissent sur la/les langue(s) par l'imaginaire et la créativité et donnent forme à des sensibilités et des souvenirs qui constituent une multitude de voix ou plutôt ce que Bakhtine désigne de polyvocalité (Kramsch, 2007, p. 37) favorisant le contact avec l'altérité.

Les tensions politiques et linguistiques, tues ou exprimées vis-à-vis du discours politique, de la société d'accueil, ou même par rapport à la société d'origine, ont conduit ces écrivains à développer des stratégies d'échange, de rapprochement, de négociation et de reterritorialisation (Aalo; De Angelis, 2007) incessants dans un espace-tiers imaginé et développé grâce à l'écriture.

Bibliographie

Alao, G.; De Angelis, V.-M. (2007). Diasporas transnationales: entre déterritorialisation et reterritorialisation. In Zarate, G, Lévy, D.; Kramsch, C, (dir.), *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*. Paris: Archives Contemporaines, p. 155-158.

Bertaux, D, (1997). Le récit de vie. Paris: Armand Colin.

Chebel, M. (2011). Malek Chebel. In Martin, P.; Drevet C. *La langue française vue de la Méditerranée*. Algérie: Média-plus, p. 51-55.

Martin, P.; Drevet C. *La langue française vue de la Méditerranée*. Algérie: Média-plus, p. 183-185.

Gohard-Radenkovic, A.; Murphy-Lejeune, E. (2007). Mobilités et parcours. In Zarate, G.; Lévy, D.; Kramsch, C. (dir.), *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*. Paris: Archives Contemporaines, p131-138.

Gohard-Radenkovic, A. (2009). Peut-on former à la différence ? « Peut-on penser la différence dans la mobilité ? ». In http://journals.openedition.org/apliut/3154, consulté le 20-08-2017, p. 10-23.

Grandguillaume, G. (1983). Arabisation et politique linguistique au Maghreb. Paris: Maisonneuve-Larose.

Hamza, Y. (2013). L'écrivain Minna Sif: L'identité de l'exil. In http://hebdo.ahram.org.eg/NewsContent/972/9/44/2508/L%C3% A9crivain-Minna-Sif-L%E2%80%99identit%C3%A9-de-1%E2%80%99exil.aspx, Consulté le 07-09-2017.

Kramsch, C. (2007). Voix et contrevoix. L'expression de soi à travers la langue de l'autre. In Zarate, G., Lévy, D.; Kramsch, C. (dir.), *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*. Paris: Archives Contemporaines, p. 35-38.

Perregaux, C. (2013). L'autobiographie langagière : lieu de compréhension des phénomènes langagiers et lieu d'apprentissage. In *Notes de la conférence du 13 février 2013*. Oran: CRASC.

Robin, J. (2014). Cartes de langue(s) et de mobilité de futurs enseignants du primaire à Berne. Quand une dynamique dialogique entre les corpus dévoile des représentations du français. In *Glottopol*, n° 24, http://glottopol.univ-rouen.fr, consulté le 01-08-17.

Sanbar, E. (2011). Elias Sanbar. In Martin, P.; Drevet C. La langue française vue de la Méditerranée. Algérie: Média-plus, p. 155-160.

Martin, P. et Drevet C. *La langue française vue de la Méditerranée*. Algérie: Média-plus.

Zarate, G. et Gohard-Radenkovic. A. (coord.), (2004). La reconnaissance des compétences interculturelles: de la grille à la carte. In *Les Cahiers du CIEP*, Paris: Didier.